

[Texte]

that one of the issues that the planned participants—the public servants—would have to address is the degree of risk exposure they're willing to submit themselves to. This is a problem for all pension plans.

M. Larrivée (Joliette): Lorsque le rapport du vérificateur est sorti, disant qu'il serait possible d'aller chercher des intérêts plus élevés à l'extérieur, les syndicats, par exemple l'Alliance, ont dit: Il y a là un manque à gagner. Je ne vois pas comment les employés peuvent être affectés par cela parce qu'il s'agit de pensions; c'est prédéterminé. Y a-t-il quelque chose que je n'ai pas compris dans tout cela? Est-ce que cela peut affecter les employés?

M. Macdonald: Eh bien, il me semble que si le taux d'intérêt avait été plus élevé, les fonds versés par les contribuables auraient pu être réduits.

It's a bit of a speculative argument in the sense that, as you said, the participants of the plan are guaranteed a return of defined benefit.

The point the Auditor was making, I believe—and I will perhaps let the Auditor contradict me if I mistate it—is that the advantage to the Canadian taxpayer could have been such that had the plan been earning higher rates of return, the contributions out of the Consolidated Revenue Fund to fund deficits in the future might be avoided. In a sense, it is the question of the financing of the plan more than the payment of the benefits. Certainly my impression of what I saw in the newspapers representing the union's reaction did not reflect that.

M. Desautels: Monsieur le président, permettez-moi d'élaborer un tout petit peu.

Du point de vue de l'intérêt du contribuable, si ces fonds-là avaient été investis à l'extérieur, ils auraient rapporté davantage. Le gouvernement aurait pu se financer en même temps sur le marché, pour ses propres emprunts, au même taux qu'aujourd'hui. Il y aurait donc eu un gain net pour le contribuable. Cela peut être hypothétique, monsieur Larrivée, et je l'avoue. C'est pour cette raison que la question mérite d'être étudiée. Il y aurait peut-être eu un avantage pour le contribuable.

Pour ce qui est du participant au régime de retraite, cela aurait pu avoir un impact sur lui, même s'il a des pensions garanties. Ce genre d'exercice peut mener, à long terme, à un meilleur appariement entre les cotisations qu'on paye et les prestations qu'on reçoit. Dans un régime de retraite, si le rendement est différent, s'il est insuffisant, cela peut vouloir dire qu'il faut augmenter les cotisations.

• 1015

Donc, l'exercice pourrait, à long terme, à travers des négociations difficiles, avoir certaines conséquences pour le cotisant, à cause de l'exercice d'appariement qui pourrait suivre.

M. Larrivée: On a dit qu'il y avait eu un manque à gagner. L'Alliance disait: C'est nous qui avons dû payer pour cela. Ce n'est pas tout à fait...

M. Desautels: Non. En fait, c'est le contribuable qui a payé la facture du manque à gagner.

[Traduction]

risques sont relativement faibles. Il va sans dire que les participants visés—les fonctionnaires—devraient entre autres choses s'interroger sur l'importance des risques qu'ils sont prêts à prendre. C'est un problème qui se pose dans le cas de tous les régimes de pension.

Mr. Larrivée (Joliette): When the Auditor General's report was published, saying that it would be possible to have higher interest rates outside, unions, for example, the Alliance, said: There's the loss of earnings. I cannot see how employees can be affected by that since those are pensions; they are preset. Is there something I did not get in all of that? Could it affect employees?

Mr. Macdonald: I think that if the interest rates had been higher, the taxpayers could have paid less.

C'est une question hypothétique, du fait que, comme vous l'avez dit, les participants au régime ont l'assurance de toucher des prestations déterminées.

Ce que voulait dire le vérificateur, je crois—et le vérificateur voudra peut-être me reprendre si je fais erreur—c'est que le contribuable canadien aurait pu bénéficier du fait que si les taux de rendement du régime avaient été plus élevés, on aurait pu éviter de prélever des cotisations provenant du Trésor pour éponger des déficits futurs. En somme, il s'agit davantage d'une question de financement du régime que de paiement des prestations. Les comptes rendus que les journaux ont donnés de la réaction du syndicat ne le faisaient pas ressortir.

Mr. Desautels: Mr. Chairman, I would like to give more explanations.

With regard to the taxpayer's interest, if those funds had been invested outside, they would have earned more. The government could have found funding at the same time on the market, for its own needs, at the same rate we have today. There would then have been a net profit for taxpayers. It may be theoretical, Mr. Larrivée, I agree. That is why this issue is worth reviewing. There might have been an advantage to the taxpayers.

With regard to the contributors to the pension plan, it could have had an impact on them, even if there are guaranteed pension benefits. This type of exercise can, in the long term, result in a better match between the contributions paid and the benefits received. If the return earned by a pension plan is inadequate, this may mean that contributions will have to be increased.

So, eventually, following difficult negotiations, the exercise could have some consequences for the contributor, because of the matching process that could be involved.

Mr. Larrivée: It has been said that there was a short fall. The Alliance said that they had to pay for that. That's not exactly...

Mr. Desautels: No. Actually, it was the taxpayer who paid for the shortfall.